

## Premières analyses des résultats du recensement 2006 en Seine-Maritime

### Les migrations freinent la croissance démographique de la Seine-Maritime

**Le bilan démographique de la Seine-Maritime est mitigé : la croissance démographique est faible compte tenu des comportements migratoires défavorables. La structure des emplois évolue comme au niveau national malgré la faible attractivité du département. Si les jeunes ont tendance à quitter le département, ces départs se font après leurs études, quand ils fondent une famille.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Seine Maritime compte 1 243 830 habitants. Sa population a augmenté beaucoup moins vite que celle de la France métropolitaine (respectivement 0,1 % et 0,7 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006). L'excédent du nombre des naissances sur celui des décès est le facteur principal de cette hausse. Parallèlement, le nombre de départs est supérieur à celui des arrivées en Seine-Maritime entre 1999 et 2006 : le solde apparent des entrées et sorties du territoire est négatif sur cette période (-0,4 %). En France métropolitaine, ce solde est positif : +0,3 %.

Evolution de la population de 1999 à 2006

	Seine Maritime	Haute Normandie	France Métropolitaine
Population en 1999	1 239 176	1 780 439	58 520 688
Population en 2006	1 243 830	1 811 053	61 399 719
Variation annuelle moyenne de la population (en %) :			
• due au solde naturel (en %)	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,7
• due au solde migratoire apparent (en %)	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4
	- 0,4	- 0,2	+ 0,3
Densité de population en 2006 (hab/km <sup>2</sup> )	198	147	113

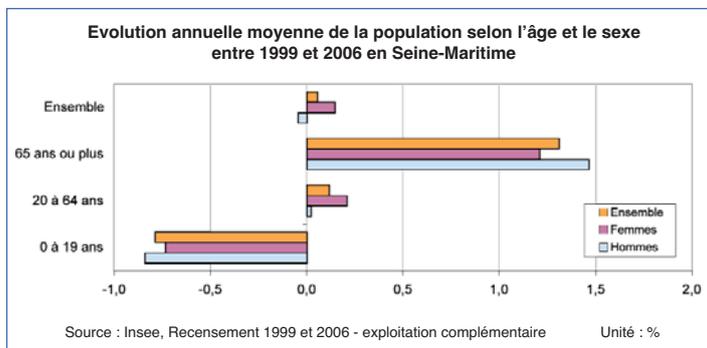
Source : Insee, Recensements 1999 et 2006 - exploitation complémentaire  
Unités : nombre, %

#### Une population vieillissante

Si la population seinomarine a faiblement augmenté, sa composition s'est toutefois modifiée ces dernières années : comme sur le territoire national, on observe un vieillissement de la population.

Comme en France métropolitaine, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus a le plus fortement augmenté : + 1,3 % en moyenne par an entre 1999 et 2006.

Dans le département, la part des personnes de plus de 64 ans a augmenté, pour atteindre 15,9 % de la population en 2006 (contre 14,5 % en 1999). Cette part est toutefois inférieure à la moyenne de la France métropolitaine, de 16,6 % en 2006. Les personnes âgées de plus de 64 ans sont en majorité des femmes : elles représentent en moyenne les trois cinquièmes de cette tranche d'âge en 2006.



## Moins de couples avec enfants

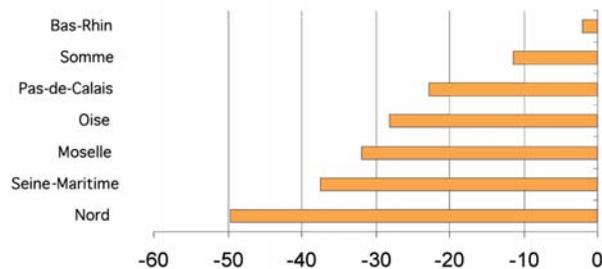
Ces dernières années, les modes de cohabitation des ménages ont évolué. En effet, le comportement des ménages est différent : ils se mettent en couple plus tard, les séparations sont également plus nombreuses. Le vieillissement de la population tend à faire évoluer également les structures familiales.

Même si elle reste majoritaire, la part des couples avec enfants diminue fortement : - 6 points entre 1999 et 2006 en Seine-Maritime. A contrario, les couples sans enfants occupent une part de plus en plus importante tout comme les personnes seules (+ 2 points entre 1999 et 2006 pour chacun de ces types de ménage). Ces tendances sont les mêmes au niveau national.

## COMPARAISONS AVEC DES DÉPARTEMENTS SEMBLABLES

En sélectionnant des départements qui ont des caractéristiques proches de la Seine-Maritime (de tradition industrielle, majoritairement urbains et situés dans la moitié nord de la France), on constate que le taux annuel de migration net est négatif également pour ces 6 départements mais dans des proportions différentes. Le Bas-Rhin perd en moyenne 2 habitants par an pour 10 000 résidents dans la zone, la Somme en perd 11 en moyenne. Ces taux sont assez faibles comparés à ceux du Nord (-50 pour 10 000) ou de la Seine Maritime (-37 pour 10 000).

Taux de migration net avec le reste de la France



Source : Insee, Recensement 2006 - exploitation complémentaire Unité : taux annuel pour 10 000 (migrations résidentielles sur 5 ans)

## Migrations résidentielles : beaucoup de départs entre 25 et 39 ans

Entre 2001 et 2006, près de 69 000 personnes se sont installées en Seine Maritime et 90 000 en sont partis. Les migrations ont donc pour effet de ralentir fortement la croissance de la population : il y a en moyenne 37 départs par an pour 10 000 habitants résidant dans la zone. Cet effet est toutefois contrebalancé par l'excédent du nombre de naissances sur celui des décès, puisqu'au total, la population du département augmente.

Près de 6 % de la population seinomarine ne résidaient pas dans le département cinq ans auparavant (ce taux est plus élevé si on prend en compte les arrivants venant de l'étranger : 0,7 %). La majorité des arrivants vient d'une autre région métropolitaine (4,4 %) et 1,3 % résidaient dans l'Eure. Les autres habitaient un département d'outre mer cinq ans plus tôt.

La taux annuel net de migration est positif uniquement pour les plus de 74 ans. A cet âge, ils viennent rejoindre leur famille ou sont hébergés en institution. En revanche, au moment de la retraite, soit entre 60 ans et 75 ans, ils sont plus nombreux à quitter le département.

Les jeunes de 18 à 24 ans sont relativement stables, ils peuvent en effet poursuivre des études supérieures tout en demeurant dans le département. Malgré cela, le solde entre les entrées et les sorties est légèrement défavorable pour le département à cause des départs juste à la fin des études ou au début de la vie active.

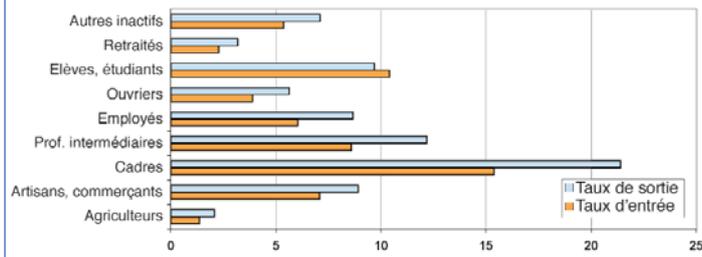
C'est à l'âge où l'on acquiert un emploi stable et que l'on fonde une famille que les départs deviennent nombreux en particulier entre 25 et 39 ans. Ces migrations ne sont pas forcément lointaines, l'Eure est le lieu de résidence d'une partie des actifs de la Seine-Maritime. Bien que moins intenses, les départs restent d'actualité pour les 40 à 59 ans.

## Des arrivées d'étudiants, des départs de cadres

Les étudiants sont la seule catégorie socioprofessionnelle pour laquelle le taux annuel de migration net est positif. Les arrivants sont plus nombreux que les sortants : environ 15 arrivées par an en moyenne pour 10 000 résidant dans la zone. Le département est attractif pour cette catégorie de population : les facultés et les écoles d'enseignement supérieures sont nombreuses et les infrastructures étudiantes permettent d'accueillir cette population notamment à Rouen et au Havre.

Les cadres font partie des catégories socioprofessionnelles les plus mobiles, suivis par les professions intermédiaires, puis par les employés. Cette mobilité se fait au détriment du département, en raison d'une attractivité plutôt faible.

Taux d'entrée et de sortie par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Recensement 2006 - exploitation complémentaire Unité : %  
Note de lecture : parmi les retraités de Seine-Maritime, 2,3 % n'habitaient pas le département cinq ans auparavant. A l'inverse, 3,2 % ont quitté le département depuis cinq ans.

Enfin, les ménages sans famille (les ménages composés de plusieurs isolés) ainsi que les personnes seules sont les types de ménage qui bougent le plus. Les couples avec enfants sont plus nombreux à quitter le département qu'à venir y habiter. Les familles monoparentales sont elles plutôt stables et peu nombreuses à quitter le département.

## Des modifications sensibles dues aux migrations

Les migrations ont un impact sur le nombre total d'habitants et donc sur la structure de la population.

Sans migrations, la part des personnes de 25 à 39 ans aurait été plus élevée. Elles représentent un quart de la population en 2006 en Seine-Maritime. Pour les autres tranches d'âge de la population, les migrations ont eu un impact positif.

Du fait des migrations, certaines catégories socioprofessionnelles auraient pu occuper une part plus importante qu'elles n'occupent aujourd'hui. C'est le cas des cadres, des professions intermédiaires et des employés. L'effet inverse s'est produit chez les étudiants et les retraités.

Séparations, mises en couple plus tardives ou simplement vieillissement de la population, font que les personnes seules et les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses au détriment des couples avec enfants. Dans le département, les migrations n'ont fait qu'amplifier ce phénomène.

### DÉFINITION : ARRIVANTS - SORTANTS

Un **arrivant** est une personne qui **vient habiter** dans la zone étudiée.

Un **sortant** est une personne qui **déménage** pour aller habiter dans une autre zone que celle étudiée.

## Emploi : la Seine-Maritime garde son rang

En 2006, on compte 508 730 emplois en Seine-Maritime. Ils représentent 71 % des emplois de la région Haute-Normandie. Cette part est la même qu'en 1999 : même si l'Eure a profité d'une croissance démographique plus forte entre 1999 et 2006, la Seine-Maritime a maintenu sa part d'emplois au sein de la région. Le département se place au 70<sup>e</sup> rang pour l'évolution de l'emploi sur les 100 départements que compte la France. Les départements les plus dynamiques sont dans le Sud ou l'Ouest de la France.

## Une montée des qualifications

Bien que le bilan migratoire soit négatif pour les professions les plus qualifiées, la part des cadres en Seine-Maritime a augmenté de 1,6 point entre 1999 et 2006 et celle des professions intermédiaires de 1,3 point. La montée générale des qualifi-

### L'EMPLOI AU RECENSEMENT

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de l'emploi, depuis 1999, peut être liée à ce changement. Il est donc préférable de raisonner par différences de structures entre 1999 et 2006.

### DÉFINITIONS

#### Taux annuel de migration avec le reste de la France

Les migrations concernées sont les migrations résidentielles (cf définition). Ce taux rapporte les migrants nets (entrants-sortants) annuels à la population moyenne de la zone.

Seuls les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM).

Décliné par âge, il peut s'apparenter à un profil migratoire.

#### Effet des migrations sur la structure de la zone

Cet indicateur mesure l'effet des migrations (entrées et sorties) sur le profil socio-démographique d'un territoire; il permet de déterminer si les migrations dans ou depuis la zone ont contribué à accroître ou au contraire à réduire le poids d'une sous-population.

#### Migrations résidentielles

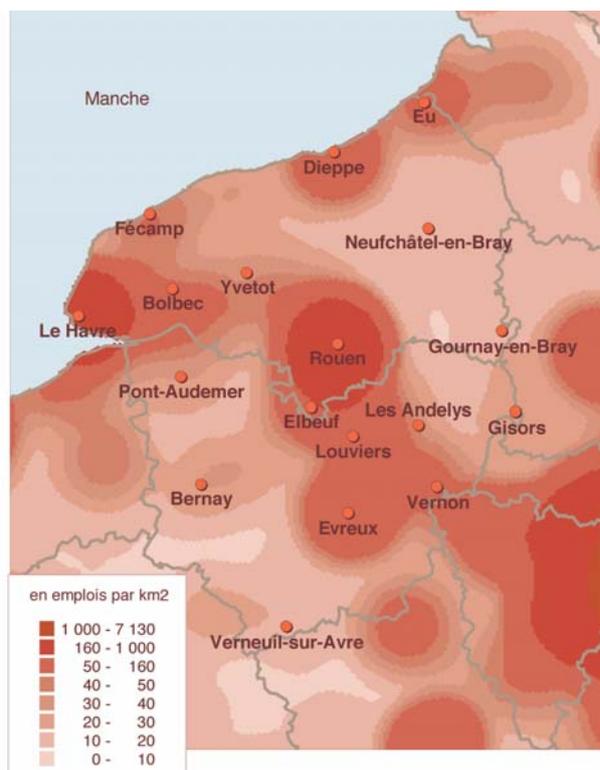
On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du précédent recensement; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1<sup>er</sup> janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de «coller» de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

#### Pour aller plus loin dans l'analyse des migrations résidentielles

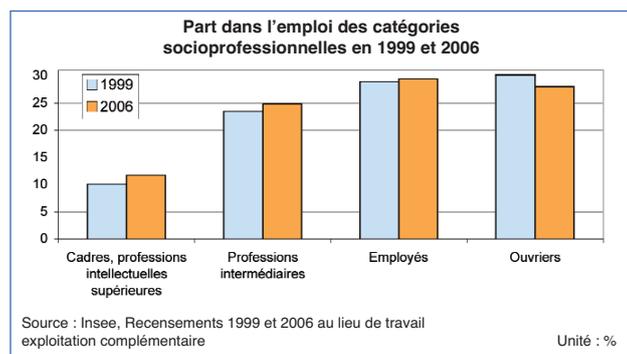
Les directions régionales de l'Insee disposent d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les migrations résidentielles entre différents territoires, quels que soient leurs contours (EPCI, pays, parc naturel, territoire de projet...). Ces outils pourront plus particulièrement être utilisés pour connaître de manière précise l'intensité et les directions des flux de migrants (entrants/sortants du territoire); ils permettent également de déterminer le profil socio-démographique de ces migrants (familles, retraités, étudiants...).

Densité d'emplois de la Haute-Normandie en 2006



cations (formation initiale ou continue, promotion sociale) permet ce résultat positif. En France métropolitaine, les tendances sont identiques même si la part des cadres reste plus faible dans le département (12 % contre 15,5 % en 2006). Les employés et les ouvriers restent les catégories sociales les plus représentées au sein du département. Pour ces derniers, leur part est plus faible au niveau national que dans le département (23 % contre 29 %).

Si la part des employés augmente (+ 0,5 point), celle des ouvriers diminue (- 2,2 points). En France métropolitaine, la part des employés diminue faiblement, celle des ouvriers baisse mais plus rapidement.

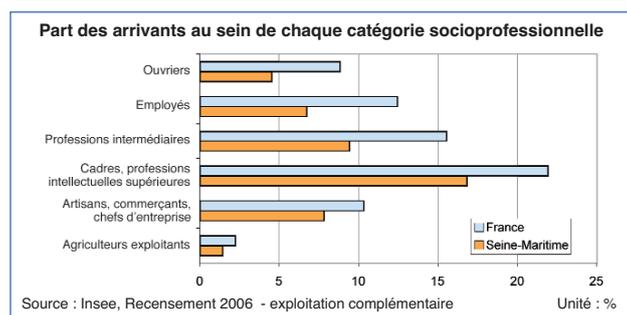


## Autant d'emplois que d'actifs

En 2006, le nombre d'emplois en Seine-Maritime est presque équivalent à celui du nombre d'actifs occupés. Ce département est plutôt «équilibré» en termes d'emplois et d'actifs. En revanche, l'Eure est davantage un département résidentiel, avec 85 emplois pour 100 actifs résidant dans la zone.

## Les cadres sont les plus mobiles

En Seine-Maritime, 7,9 % des emplois sont occupés par une personne arrivée ces 5 dernières années. Le département présente une faible attractivité en termes d'emplois (il se situe au 94<sup>e</sup> rang sur les 100 départements français pour la part des emplois occupés par des nouveaux arrivants).



Ainsi, 17 % des cadres sont des nouveaux arrivants : il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle au sein de laquelle les arrivants sont les plus représentés. En France, cette part s'élève à 22 %. Les professions intermédiaires sont également assez mobiles : 9 % habitaient un autre département 5 ans auparavant (ils sont 16 % en France métropolitaine). □

Céline GAUTIER

## SOURCES ET MÉTHODES

### Le recensement de la population de 2006

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en 2 temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,

- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

### Pour en savoir plus : Les résultats du recensement de la population sur Insee.fr

Retrouvez tous les résultats du recensement de 2006, à partir de la commune, sur Insee.fr :

- téléchargez gratuitement les chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données,
- consultez les représentations cartographiques issues de ce recensement.

### Le lissage des cartes

#### Lisser une densité : pourquoi ?

Le «lissage spatial» s'inspire de celui, des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car «en dents de scie», affecté par des aléas, des effets saisonniers, des «accidents», voire des erreurs...On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

#### Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les «bords» de l'espace considéré- frontières terrestres et maritimes- font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.